

Les ambiguïtés de la responsabilité individuelle



Pour que la Terre tourne plus **JUSTE** !

Hélène Capocci

Avril 2015



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

La notion de responsabilité individuelle semble aujourd'hui convaincre à l'unanimité. On nous encourage, par exemple, à être des « citoyens responsables », à faire des choix de « consommation responsable », et même à prendre des vacances responsables grâce aux nombreuses offres de « tourisme responsable ». Sur quels présupposés repose cette idée de responsabilité et quels sont les enjeux qui y sont liés ? La notion de responsabilité et celle d'empowerment, qui lui est proche, échapperaient-elles à la récupération idéologique néolibérale ?

1. Responsabilité et néolibéralisme...

Émilie Hache¹ rappelle que le libéralisme a subi une transition vers le néolibéralisme durant les années 1980. Ce passage se caractérise notamment par un transfert de responsabilités de l'État vers les individus et le secteur privé. Ce retrait de l'État s'observe notamment par une réduction de l'appui aux services publics (santé, sécurité sociale, etc.). Paradoxalement, ce soutien donne lieu à un interventionnisme de plus en plus intrusif : tout en se détachant de certaines de ses fonctions, l'État demande aux individus de s'autonomiser, de se responsabiliser. Comment ce transfert s'opère-t-il ? L'auteure de l'article propose une explication en deux temps.

Premièrement, il s'agit de **détacher les citoyens d'une dépendance à l'État** en

¹ Hache E., « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », in : *Raisons politiques*, 2007/4, n° 28, p. 49-65. Émilie Hache est une philosophe française qui enseigne à l'Université de Paris Ouest Nanterre. Elle est particulièrement attachée aux questions relatives au néolibéralisme et à l'écologie politique (qui reprend par exemple des thèmes comme la justice environnementale ou l'écoféminisme).

rendant un certain type de comportement indésirable. En effet, le rapport de dépendance vis-à-vis de l'État est aujourd'hui stigmatisé du fait que l'on associe progressivement redistribution et assistance, ce qui amène à considérer ceux qui bénéficient d'aides de l'État comme des assistés, voire des parasites. La situation en Belgique nous offre une actualité particulièrement révélatrice de ce mécanisme avec les coupes budgétaires appliquées aux allocations d'insertion et la chasse lancée aux fraudes des chômeurs. L'attachement à l'État tend aujourd'hui à être vu comme une dépendance indésirable, abandonnant ainsi l'image d'un État garant de bonnes conditions de vie pour tous les groupes de la population, mais aussi de la protection des biens communs.



Dans un deuxième temps, une nouvelle manière de penser et d'agir doit être valorisée, à savoir celle d'une « **responsabilisation libératrice** » ou **empowerment**. Le discours de l'État est dirigé vers des objectifs d'empowerment des citoyens, afin de les rendre autonomes et indépendants. Ce qui est valorisé chez l'individu, c'est par exemple la transformation de soi vers l'optimalisation

de ses capacités et la maximisation de sa volonté. En d'autres termes, on met en avant l'image d'un citoyen exemplaire qui se gère de façon autonome, individuellement responsable de sa vie et de ses choix et qui n'a pas (ou peu) besoin de l'intervention de l'État.

La notion d'*empowerment*, née du mouvement féministe, contient un potentiel intéressant dans sa double dimension : « celle du pouvoir individuel, c'est-à-dire la capacité d'agir sur sa propre vie, et celle du pouvoir collectif, la mise en œuvre d'actions orientées vers des changements sociaux, économiques et politiques »². É. Hache condamne, avec raison, le détournement du mot *empowerment* de son sens initial dans le cadre d'une idéologie néolibérale. En effet, celle-ci remanie le concept d'*empowerment* et suggère davantage une capacitation de l'individu pour son propre compte plutôt qu'une conduite orientée vers le collectif ou au service d'une cause commune. Ceci figurait pourtant parmi les objectifs premiers de l'*empowerment*. Au sein du secteur de la coopération internationale, le concept est également critiqué. On y déplore le caractère très individualiste que lui accordent les institutions de développement (Charlier, 2006, p. 5). En ce qui concerne l'*empowerment* des femmes en lien avec la lutte contre la pauvreté, par exemple, cette approche se réduit trop souvent à donner la capacité aux femmes de se prendre en charge économiquement. Il s'agit d'une fausse solution puisque les rapports de pouvoir et de domination qui existent entre les hommes et les femmes ne sont nullement questionnés alors que ce sont souvent eux qui constituent la base du problème de vulnérabilité des femmes. Comme S. Charlier le souligne, « l'acquisition d'*empowerment* s'inscrit dans un processus

de développement social, de lutte contre l'exclusion et la vulnérabilité, mais également de changement de la société » (2006, p. 9).

Des arguments ci-dessus, une double conclusion est tirée. D'une part, selon É. Hache, la rationalité néolibérale suppose le fait que tous les individus peuvent et doivent être responsables et indépendants quelles que soient leurs conditions matérielles et sociales. D'autre part, ce modèle dénie le fait qu'une société repose nécessairement sur des relations de dépendance entre les membres qui la composent. D'ailleurs, pour que certains puissent assumer le fait d'être « responsables », ils doivent se décharger de certaines tâches -notamment domestiques- qui seront portées par d'autres, dont ils dépendent. Selon la philosophe, la notion de responsabilité, envisagée dans ce sens, est inégalitariste car elle évince de ses rangs ceux et celles qui permettent à d'autres d'être des individus responsables. Une autre chose à retenir chez cette auteure, c'est qu'elle attire l'attention sur le fait que la division sexuelle et sociale engendrée par le modèle culturel néolibéral se fonde notamment sur la confusion entretenue entre la responsabilité morale d'une personne et ses diverses compétences (Hache, 2007).

2. Une critique plus positive du principe de responsabilité

Le recours au mécanisme de responsabilisation individuelle semble constituer la réponse systématique face à un État qui s'éloigne des citoyens. Toutefois, la responsabilisation peut aussi constituer un moyen de rendre le citoyen plus actif au sein de sphères de décision politiques habituellement inaccessibles.

² *Les essentiels du genre 10, genre et empowerment*, Sophie Charlier, Le monde selon les femmes, 2009.

Selon Denis Salles, la responsabilisation devient nécessaire lorsqu'il existe une crise de confiance de la population envers la sphère politique et le système démocratique, comme c'est le cas actuellement. Les décideurs sont « à la recherche d'une nouvelle légitimité de la démocratie, tiraillée entre l'essoufflement du modèle représentatif classique et les tâtonnements d'un modèle participatif en émergence » (Salles, 2009). Ils trouveraient ainsi dans l'injonction de responsabilité et la mise en place de processus de participation des citoyens un remède satisfaisant, voire avantageux. Les décideurs ne se contenteraient plus aujourd'hui de la démocratie d'opinion et des sondages mais souhaiteraient établir davantage de relations réciproques entre gouvernants et gouvernés. D'après cet auteur, cette relation plus directe est facilitée par des instruments de plus en plus nombreux et diversifiés de consultation et de participation du public. Ces outils « s'institutionnalisent [comme] des formes originales de concertation – débats publics, conférences de citoyens, focus groupe, cercles d'échanges, comités consultatifs ou forum de citoyens ». Ces nouveaux modes de participation encourageraient donc une participation active de la part des citoyens et dès lors, une responsabilisation de ceux-ci.

Il est toutefois légitime de se demander si l'opinion des citoyens est réellement prise en compte ou si ces nouveaux mécanismes de participation ne sont pas une simple façade. Le cas de l'initiative citoyenne européenne (ICE) à propos des négociations du TTIP tempère en effet l'enthousiasme émanant de l'idée d'une démocratie réellement plus participative. Pour rappel, l'ICE est un mécanisme qui permet aux citoyens européens de proposer à la Commission européenne de légiférer sur un sujet déterminé, à condition de rassembler un million de signatures

(réparties en quotas par pays)³. En juin 2014, 200 associations européennes ont lancé une ICE dans le but de montrer le désaccord de la population vis-à-vis des négociations du traité transatlantique. À l'heure actuelle, 1 555 710 personnes ont signé cette pétition⁴. Malgré cela, l'initiative a été considérée comme irrecevable : aucune suite n'y a été donnée. Cette ICE ne représente pas un cas isolé. Entre 2012 et 2013, parmi les 46 initiatives qui ont été soumises à la Commission européenne, seulement 26 auraient été enregistrées, trois ont été approuvées mais aucune n'a mené à des actions concrètes⁵.



3. Responsabilité et environnement

La thématique de l'environnement offre une illustration intéressante de l'importance accordée à la responsabilité individuelle pour pallier des failles systémiques. Sachant que la Belgique occupe la 5^e position dans le classement des pays dont l'empreinte écologique est la plus importante⁶, invoquer la

³ Pour plus de détails, voir l'analyse publiée par Entraide et Fraternité « Le néolibéralisme européen à toutes les sauces », novembre 2014.

⁴ Consulté le 11 mars 2015. Pour signer la pétition, voir : <https://stop-ttip.org/fr/signer/>

⁵ <https://stoptafta.wordpress.com/2015/02/28/le-parlement-se-prepare-a-reformer-lice-initiative-citoyenne-europeenne/>

⁶ Frank Hollander de WWF met notamment en cause les bâtiments très mal isolés, la faible présence d'énergie renouvelable, le transport routier très dense et la politiques des voitures de sociétés qui n'encouragent pas à une utilisation raisonnée de son véhicule et encore moins au recours des transports en commun (Source :

responsabilisation des individus pour faire face à cet enjeu est une réponse peu convaincante. Et pourtant... Lors des débats sur l'écologie ou la protection de l'environnement, il ressort généralement un sentiment de consternation ou de lassitude face au manque d'implication des décideurs politiques.



La liste des sommets internationaux sur le Climat est longue et malgré le fait que, chaque année, ils sont annoncés comme « le sommet de la dernière chance », aucune mesure contraignante n'a encore été prise pour être imposée aux États, ou à tout autre niveau de pouvoir. Il n'est alors pas rare que les écologistes convaincus (mais éventuellement découragés) se replient sur l'initiative individuelle et y trouvent un potentiel stimulant. Comme le souligne D. Salles, « les politiques environnementales en appellent de plus en plus directement à la responsabilité des individus dans leurs différentes figures (usagers-citoyen-consommateur-électeur-contribuable) pour les amener à contribuer personnellement à la régulation des problèmes collectifs ». On peut citer l'exemple des messages publicitaires qui donnent des trucs et astuces pour consommer moins d'énergie⁷, ou moins

<http://www.lalibre.be/actu/planete/la-belgique-cinquieme-empreinte-ecologique-mondiale-542a2d3535708a6d4d5a42bc>).

⁷ Citons par exemple cette annonce « Lampiris propose des solutions d'économie d'énergie pour

d'eau, ou encore celui de l'émergence du mouvement de « *lifestyle activism* », dont les membres vivent leur activisme de façon individuelle en changeant leur façon de vivre. Ces quelques exemples mettent en lumière l'importance des choix personnels des citoyens vis-à-vis des gestes à poser en faveur de l'environnement. Par ailleurs, la notion de responsabilisation individuelle est mise à profit dans le domaine de l'action en faveur de l'environnement car elle donne le sentiment de pouvoir agir de façon directe sur un problème global.

Un changement de système par la « consommation responsable » ?

Le choix d'une consommation responsable est une manière individuelle d'agir en accord avec sa propre sensibilité, notamment envers l'écologie. Ce type de consommation peut-être défini comme une « attention délibérée et consciente portée aux décisions de consommation afin de traduire des positions politiques liées à des conceptions morales et à des responsabilités globales » (Pleyers, 2015). Plus concrètement, cela signifie que « consommer responsable » témoigne d'une préoccupation sociale, environnementale, relative à la santé ou le bien-être animal qui se traduit par l'achat de produits spécifiques (*fairtrade*, bio, végétarien, issus de circuits courts, etc.). Or, la multiplication des recours aux systèmes alimentaires alternatifs (livraison de paniers fermiers, groupes d'achats communs, potagers collectifs, etc.), s'intègre dans ce mouvement de consommation responsable, et ouvre par conséquent une voie intéressante pour aborder la notion de responsabilité.

Les dégâts engendrés dans de multiples secteurs par l'industrie agroalimentaire n'étant plus un secret pour quiconque s'intéresse à la thématique de l'alimentation, de plus en plus de

permettre à chacun de consommer plus intelligemment, de payer moins et de vivre mieux ».

personnes se tournent alors vers des alternatives alimentaires. Rien qu'en région bruxelloise et en Wallonie, on compte environ 500 initiatives citoyennes qui soutiennent une alimentation locale et durable (Pleyers, 2015, p. 42). Cette démarche n'est pas sans lien avec la notion d'*empowerment* abordée plus haut: « ces apprentissages, portant sur les pratiques agricoles et leur impact, les pratiques culinaires et les pratiques démocratiques elles-mêmes, seraient des sources de capacitation (*empowerment*) de consommateurs devenant alors des citoyens alimentaires » (Deverre, Lamine, 2010, p. 62).

L'absence de décisions politiques en faveur d'un système alimentaire plus juste et moins polluant fait glisser cette responsabilité vers les individus. Des citoyens alliés à des producteurs créent des petites niches agroalimentaires alternatives alors que la passivité ou l'impuissance des dirigeants politiques (mais aussi de la majorité des consommateurs) maintient le système agroalimentaire industriel dans sa position dominante. Par conséquent, il continue de bénéficier aux quelques transnationales qui tirent les ficelles de la composition de l'assiette du consommateur⁸.

Par ces exemples, on remarque que la rhétorique néolibérale s'installe aussi dans le discours des mouvements sociaux. Face au constat de l'immobilisme (ou de la lenteur) institutionnel(le), le repli sur soi est une réponse fréquente. Il devient alors « de notre responsabilité » de soutenir par nos achats les petits agriculteurs, éleveurs et producteurs laitiers belges qui, intégrés à un marché mondial libéralisé, peinent à obtenir un revenu décent. On nous incite à

poser des « choix de consommation responsables » en préférant des produits équitables, biologiques, locaux, souvent plus chers, pour assurer des conditions de travail et une rémunération correctes aux producteurs à la marge de ce marché mondial, au Nord comme au Sud.



Par ailleurs, le même raisonnement concernant le transfert des responsabilités peut s'appliquer au cas de ces producteurs « alternatifs » qui ne reçoivent pas (ou peu) d'aide pour s'engager dans une approche agricole réellement respectueuse de l'environnement. Or, celle-ci réclame plus de travail que l'approche industrielle, donc plus de temps et de main d'œuvre. La démarche des agriculteurs alternatifs est alors souvent motivée par leurs convictions personnelles et une forte préoccupation à l'égard de la protection de l'environnement.

Autrement dit, le devoir d'« éthique collective » est réduit à une affaire individuelle alors que les responsables des dysfonctionnements évoqués -dirigeants d'Etats et de multinationales, fonctionnaires de grandes institutions internationales comme le FMI ou la Banque mondiale, lobbies de l'agroindustrie et pétroliers, etc.- ne semblent pas se sentir concernés, ou rejettent la responsabilité sur d'autres acteurs. Des enjeux liés à la justice, la solidarité ou la lutte contre le changement climatique peuvent-ils être assumés à l'échelle individuelle ? Comme le signale l'économiste Frédéric Lordon, « si l'on veut que le chaos du monde soit un petit

⁸ Pour rappel, 472 marques alimentaires appartiennent à seulement 10 multinationales (Nestlé, Coca-Cola, Unilever, Mars, Danone, Kellogg's, Associated British Food, Mondelez, Pepsico et General Mills). Pour les détails, voir : <http://www.tuxboard.com/secteur-alimentaire/>

peu moins chaotique, ce n'est pas à la vertu des individus qu'il faut en appeler, c'est à la constitution ou à la reconstitution de nouvelles structures du capitalisme, qui conduiraient les agents à se comporter de manière un peu différente »⁹. Dans le contexte actuel, cette reconstitution passe au minimum par la régulation, c'est-à-dire, inverser le rapport qui fait primer l'économique sur le politique. Il faudrait néanmoins se poser la question du bienfondé d'un système socio-économique capitaliste, quelque réforme structurelle qu'on lui impute, tout en n'oubliant pas l'importance de penser les étapes d'une transition vers un autre modèle de société.

Ainsi, on remarque que certaines valeurs néolibérales sont ambiguës dans le sens où elles peuvent soutenir un modèle de société injuste comme ses alternatives. Les acteurs des mouvements qui réclament une société plus juste, solidaire, écologique, ont recours à cette même rhétorique basée sur l'individu et la responsabilité individuelle. Les extraits d'entretien ci-dessous, tirés de travaux de G. Pleyers sur l'alimentation alternative (2014 ; 2015), expriment clairement cette idée.

« Je pense que les choses se passent beaucoup au niveau du changement de soi. Pour moi, il est clair que dans ma manière d'être engagée, le plus important, c'est de maintenir mon intégrité et que mes pratiques soient cohérentes avec ce que je défends. »

« C'est d'abord et avant tout une manière de refuser de jouer le jeu avec lequel je ne suis pas d'accord. Au moins, avec les légumes, je ne joue pas le jeu, je ne fournis pas plus d'eau au moulin. »

Le discours de ces activistes est centré sur l'aspect individuel du changement. Chacun veille à ce que son comportement et ses pratiques soient en cohérence avec ses revendications et ses idées. Ceci comporte le risque d'une individualisation de la contestation. Comme le souligne G. Pleyers « le passage d'une transformation de soi ou d'un changement social dans un groupe limité vers une transformation sociale à plus grande échelle reste un angle mort de cette culture activiste » (Pleyers, 2015, p. 43). Une trop grande attention portée à la question de responsabilité individuelle et de la cohérence risque de détourner les activistes de l'objectif plus large visant, dans ce cas-ci, l'adoption d'un système alimentaire plus juste et plus durable. Or, ce dernier constitue un véritable enjeu collectif. Poursuivre uniquement dans cette logique de choix individuels perpétue de surcroît l'inégalité d'accès aux alternatives, celles-ci étant généralement réservées aux milieux plus favorisés socialement et économiquement.

Il semble donc risqué d'envisager la transition vers un système alimentaire durable en imaginant qu'il suffirait d'atteindre une sorte de masse critique d'initiatives alternatives pour provoquer spontanément le basculement tant attendu. Un réel changement ne pourra s'opérer que si le système agroalimentaire dans son ensemble fait l'objet d'une mise en débat politique, soutenue par une pression des citoyens désireux de transformation sociale.

4. Conclusion

Poser des actes responsables vis-à-vis d'autrui et de l'environnement notamment, est d'une importance incontestable. L'émergence d'alternatives, en matière d'agriculture et d'alimentation par exemple, est encourageante et nous nous réjouissons de voir la multiplication des initiatives qui vont dans ce sens. Toutefois,

⁹ Propos tenus lors de l'émission « D@ns le texte », suite à la parution de son livre *Capitalisme, désir et servitude* en 2010.

le retentissement généralisé dont bénéficie cette notion de « responsabilité » n'est pas anodin et comporte certains risques lorsque celle-ci est mise au service du discours néolibéral.

Le premier risque réside dans l'idée que l'individualisation de la responsabilité fasse oublier la nécessité d'un mouvement collectif. En effet, un changement collectif visant plus de justice et d'égalité ne peut être atteint par la somme des changements individuels. Pour reprendre l'exemple du système alimentaire, changer individuellement nos choix de consommation ne suffira pas à transformer le fonctionnement de la chaîne alimentaire actuelle. Or, tolérer qu'un modèle agroalimentaire destructeur et aliénant soit la norme au sein de notre société n'est pas acceptable, et le rappeler aux décideurs politiques semble dès lors relever de la responsabilité collective des citoyens. Le fait que ceux-ci se soient d'ailleurs tellement mobilisés, individuellement et collectivement, vis-à-vis de cet enjeu donne encore plus de poids à leurs revendications.



Le deuxième danger est la déresponsabilisation accentuée des autorités vis-à-vis de certaines fonctions, suite à l'acceptation des citoyens du discours appelant systématiquement à la responsabilisation individuelle. Il s'agit alors de questionner cette notion et de rappeler également aux décideurs leur propre responsabilité politique quant au rôle essentiel qu'ils ont à jouer dans l'amélioration du bien-être commun. Cela passe notamment par une reprise de

contrôle politique sur la sphère économique et financière qui continue de foncer tête baissée vers toujours plus de dérégulation.

En définitive, il convient d'éviter l'instrumentalisation de la « responsabilisation individuelle », afin de la concevoir comme un levier vers le changement en l'orientant vers le collectif et la prise de responsabilité politique.

Bibliographie :

- Charlier S., (2006), « L'analyse de l'*empowerment* des femmes qui participent à une organisation de commerce équitable. Une proposition méthodologique », in : Auroi C. et Yopez I., *Economie Solidaire et commerce équitable. Acteur et actrices d'Europe et d'Amérique latine*, Presse Universitaires UCL/IUED.
- Charlier S., *Les essentiels du genre 10. Genre et empowerment*, 2009, Le monde selon les femmes.
- Hache E., « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », in : *Raisons politiques*, 2007/4, n° 28, p. 49-65.
- Salles D., « Environnement : la gouvernance par la responsabilité ? », in : Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Hors-série 6 novembre 2009, consulté le 25 février 2015. URL : <http://vertigo.revues.org/9179>
- Pleyers G., (2014), « Les jeunes alteractivistes : altermondialisme, indignés et transition écologique », in : Becquet V. (coord.), *Jeunesses engagées*, Paris : Syllepse.
- Pleyers G., « L'alimentation locale entre critique et expansion » in : *Revue Politique*, mars-avril 2015, n°89, p. 42-44.

